



ALLERGIES ALIMENTAIRES

Arachides, noix, œufs, poisson et autres allergènes

Chers parents,

Certains élèves de notre école souffrent d'allergies alimentaires graves. Une quantité infime d'un allergène (p. ex. arachides, noix, oeufs, poisson, etc.) peut provoquer chez ces enfants une réaction sévère de type anaphylactique.

Offrir un environnement sécuritaire à tous nos élèves constitue pour nous une priorité. Aussi, pour que notre école demeure un **MILIEU SÉCURITAIRE EN MATIÈRE D'ALLERGIES** et dans le but de réduire les risques d'événements fâcheux, nous demandons à tous les élèves :

- de privilégier des **FRUITS ET LÉGUMES** à la collation;
- de se **LAVER LES MAINS** avant de manger et après;
- de **NE PAS PARTAGER D'ALIMENTS** ni d'ustensiles, contenants et de bouteilles d'eau;
- d'éviter de manger dans les **AUTOBUS SCOLAIRES**.

Puisqu'il nous est impossible de garantir l'absence d'allergènes dans les aliments offerts dans le cadre de divers programmes et activités, nous tenons à rappeler aux parents dont les enfants souffrent d'allergies de prévoir des aliments sans allergène préparés à la maison s'ils choisissent de ne pas prendre part à ces programmes/activités. De plus, nous conseillons aux parents d'examiner tous les risques inhérents à l'utilisation de la cafétéria scolaire et aux fournisseurs alimentaires externes afin de prendre une décision éclairée.

Les élèves souffrant d'allergies alimentaires sévères sont invités à manger dans la zone qui leur est réservée dans la salle destinée aux repas. Avant de manger, ils devraient nettoyer avec des lingettes désinfectantes la surface où ils déposent leur repas et utiliser un napperon (les lingettes et les napperons sont fournis par les parents). Il est conseillé d'utiliser un contenant isotherme (thermos) pour les repas chauds afin d'éviter l'utilisation des micro-ondes.

Nous avons le souci constant d'offrir un environnement sécuritaire à tous nos élèves. Cependant, nous ne pouvons garantir un environnement exempt d'allergènes dans notre école puisque l'absence absolue de tout allergène ne peut être contrôlée. Si un élève se sent à risque en présence d'un possible allergène, il devrait immédiatement se diriger vers un lieu sûr et en aviser un adulte responsable.

Nous rappelons aux parents d'élèves souffrant d'allergies alimentaires qu'ils doivent en informer la direction de l'école et veiller à fournir des auto-injecteurs et de les remplacer avant la date de péremption.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à visiter le site Web d'Allergies Québec : www.allergies-alimentaires.org

Merci de nous aider à garder notre école un **MILIEU SÉCURITAIRE**.

La direction d'école et la diététiste de la commission scolaire

